



REGLEMENT GRAPHIQUE – Zone urbaine

Echelle : 1 / 5500

Historique de l'élaboration du PLU :

Mis en révision le 08/04/2015

PADD débattu le 18/10/2016

Document arrêté le 19/06/2018

Document approuvé le



CYCLADES
Espace Valette
735 Rue du Lieutenant Parayre
13 858 AIX-EN-PROVENCE



NATURALIA - AGENCE Rhône-Provence
Site Agropac
Rue Lawrence Durrell BP 31 285
84 911 AVIGNON

Légende

- Parcelle
- Bâti
- UA Zones et secteurs

Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme

- Emplacements réservés au titre de l'article L151-41-1° à 3° du code de l'urbanisme
- Emplacements réservés au titre de l'article L151-41-4° du code de l'urbanisme

Espaces protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

- Vues remarquables

Autres éléments règlementaires

- Linéaire de diversité commerciale au titre de l'article L151-16 du code de l'urbanisme
- Changement de destination au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du code de l'urbanisme
- Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- Recul graphique
- Alignement graphique